

Conseiller en Insertion Professionnelle

Titre professionnel - Niveau 5

CODE ROME : K1801 - CODE RNCP : 37274

Objectifs

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnel.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Public

- Bac ou équivalent.
- Demandeur d'emploi jeune et adulte
- Salariés

Pré-requis

- Projet validé : fiche de validation de projet, bilan d'accompagnement (PREPA, BC, etc.), stages et enquêtes professionnels.

Admission

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation
- Tests

Durée

- Formation d'une durée modulable de 8,5 mois, dont 3 mois en entreprise.
- Les durées sont ajustables en fonction des acquis des personnes.

Dates

- 23/09/2024 - 16/06/2025

Lieu

- **PLESCOP** - 15, Ccial des 3 Soleils - Rue Denis Papin - Zone de Tréhuinec
- **RENNES** - 11, Rue André et Yvonne Meynier ZAC Beaugard

Financement

- Financement par la Région Bretagne Nombre de place limité.
- Autres financements : CPF, CPF PTP, Entreprise, Aide individuelles, etc.

La formation est structurée en **3 blocs de compétences** : possibilité de suivre et de valider un ou plusieurs blocs séparément. Le titre est obtenu après validation des 3 blocs dans les 5 ans suivant la validation du 1^{er} bloc.

VAE : Accompagnement à la VAE sur un ou plusieurs blocs de compétences pour les personnes éligibles (1 an d'expérience sur le métier de Conseiller en Insertion Professionnelle).

Contenu de la formation

BLOC 1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé :

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisées,
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé,
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte,
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies,
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

BLOC 2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion :

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel,
- Accompagner la réalisation des projets professionnels,
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics,
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion,
- Analyser sa pratique professionnelle.

BLOC 3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle :

- Déployer, dans une démarche de projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle,
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement,
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.

Modules transversaux :

- Analyser sa pratique professionnelle
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.
- Mettre en œuvre une démarche de projet.
- Intégrer la prévention des risques professionnels dans son travail.

Conférences avec des intervenants extérieurs :

- Prévenir et gérer les comportements inadaptés du public.
- Les conduites addictives.
- Approche globale du handicap.
- Repérage et accompagnement des personnes en situation d'illettrisme.

Modalités pédagogiques

- Séances de formation en collectif
- Entretiens individuels
- Autoformation accompagnée
- Périodes de stage pratique en entreprise

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée
- Supports pédagogiques
- Matériel informatique, Internet - Wifi
- Livret d'accueil et de suivi pédagogique

Intervenants

- Formatrices professionnelles qualifiées - Assistant administratif - Responsable pédagogique - Référent handicap,
- Intervenants extérieurs : psychologues, formateurs, professionnels du secteur de l'insertion, etc.